

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 avril 2014

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - (N° 1536)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE648

présenté par
M. Blein, rapporteur

ARTICLE 4

A l'alinéa 11, supprimer les mots :

« et le conseil national »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence de la création de la Chambre française de l'économie sociale et solidaire.